

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 26 (1979)
Heft: 1-2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelle présentation de la revue PC

Depuis longtemps, les Romands faisaient remarquer, avec raison, que la titulature de la page de couverture de notre revue «Protection civile» ne donnait pas satisfaction en ce qui concernait les caractères des titres: «Zivilschutz» écrasait de son majestueux embonpoint les modestes «Protection civile – Protezione civile – Protecziun civila». Des raisons de technique graphique, de proportions des effectifs par région linguistique, de publicité, de promotion de vente, spécialement pour la vente au numéro et l'exposition dans les kiosques et vitrines, avaient motivé le changement de l'ancienne titulature (qui s'en souvient encore?) le 1er janvier 1977.

Le no 10 d'octobre 1978, celui du jubilé, par ailleurs remarquable, réussit à faire presque l'unanimité contre lui en Suisse française, à cause de son titre allemand et de la trop faible partie rédactionnelle française. Lors de la séance de la commission romande d'information (CRI) du 10 novembre 1978 à Lausanne, les représentants des cantons romands (à l'exception du soussigné qui, président de la commission de rédaction et d'information de l'USPC, ne pouvait être juge et partie) ont exprimé leur déception et l'ont confirmée par lettre du 23 novembre 1978 au

président central. Certains directeurs d'offices cantonaux de la protection civile ont déclaré ne pas pouvoir utiliser les numéros supplémentaires de la revue commandés par l'Office fédéral de la protection civile afin d'être mis à disposition des centres d'instruction et servir ainsi à l'information générale (un délégué alémanique a d'ailleurs émis une remarque similaire au sujet d'un numéro dont l'accent français était un handicap outre-Sarine).

Diverses propositions avaient déjà été étudiées lors des dernières séances de la commission de rédaction et d'information de l'USPC:

- faire une revue complètement bilingue (et pourquoi pas tri- ou quadrilingue?)
- faire une revue moitié-moitié, c'est-à-dire française pour une première partie, et allemande de l'autre côté pour la seconde moitié, ou vice versa (et toujours le même problème des quatre langues!)

Bien d'autres idées avaient encore été émises, mais tout changement important se heurtait, à côté d'autres facteurs, à une raison essentielle et impérative, à savoir le financement.

Lors de la conférence des présidents, le 13 décembre 1978 à Neuchâtel, le président central a présenté diffé-

rentes maquettes de nouveaux titres de la couverture. Le Dr Wehrle a également fait savoir que les textes importants ou d'intérêt général seraient traduits ou au minimum, bien résumés dans l'autre langue.

Les présidents romands se sont immédiatement réunis, ont approuvé ces propositions et, parmi les projets présentés, ont choisi à l'unanimité la nouvelle titulature de la page de couverture.

Voilà, chers lecteurs et amis, j'espère que la nouvelle tenue de notre revue vous plaira et donnera satisfaction. Je regrette seulement qu'il ne soit malheureusement pas possible pour le moment de donner à nos camarades tessinois et romanches la place à laquelle ils ont aussi pleinement droit. Espérons que ce sera pour bientôt. Mais actuellement, vouloir équilibrer exactement nos quatre langues nationales, ce serait un peu comme résoudre la quadrature du cercle! Nous recevrons avec plaisir toutes remarques ou propositions objectives au sujet de la nouvelle présentation de la revue «Protection civile». Merci d'avance de votre intérêt.

*Charles Reichler
Président de la commission de rédaction et d'information USPC*

Zum neuen Gesicht unserer Zeitschrift

Dem Schweizerischen Zivilschutzverband gehören Mitglieder deutscher, französischer, aber auch italienischer und rätoromanischer Zunge an. Unsere Zeitschrift müsste also eigentlich in vier Sprachen erscheinen. Selbstverständlich übersteigt dies unsere finanziellen Möglichkeiten.

Der Redaktor hat sich von Anfang an bemüht, alle vier Landessprachen zu berücksichtigen, wobei die beiden verbreitetsten Sprachen Deutsch und Französisch am meisten zum Zug gekommen sind.

Seit einiger Zeit beantragen nun unsere welschen Miteidgenossen immer wieder, dass die französische Sprache etwas stärker berücksichtigt werden sollte und dass der Titel «Protection civile» ebensogross geschrieben werde wie «Zivilschutz». Sie berufen sich dabei auf die Tatsache, dass man in der welschen Schweiz nicht für eine Zeitschrift mit einem deutschen Titel Propaganda machen könne.

An der letzten Präsidentenkonferenz wurde daher beschlossen, das Titelblatt so zu gestalten, wie es diese Nummer als erste zeigt. Ab sofort

wird auch der Leitartikel in beiden Sprachen gedruckt, und zu jedem deutschen Artikel von Bedeutung wird eine französische Zusammenfassung (und umgekehrt) gegeben.

Natürlich wäre es schön, könnte man auch die anderen sprachlichen Minderheiten in gleicher Weise berücksichtigen. Auf dem Titelblatt ist dies aus grafischen Gründen nicht möglich, im Text aber werden nach Mög-

lichkeit auch inskünftig italienische und romanische Artikel erscheinen. Ich hoffe, dass auch unsere deutschsprachigen Leser die berechtigten Wünsche aus der welschen Schweiz akzeptieren und der neuen Gestaltung unserer Zeitschrift Verständnis entgegenbringen werden. Die Redaktionskommission nimmt Meinungsäußerungen und Vorschläge jederzeit gerne entgegen.

*Prof. Dr. R. Wehrle
Zentralpräsident SZSV*

Direkteinkauf ab Fabrik!



Die bewährte Schlafdecke
für Zivilschutzanlagen

**Bündner
Woldeckenfabrik AG**
7499 Sils i. D.
Telefon 081 81 12 08